

**Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du Contrôle de gestion Question n° 237**

**Finances**

**REF : DAF2016042**

**Signataire : JB**

Séance du Conseil Municipal du 15/12/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

**OBJET : Remise gracieuse en faveur de la régisseuse de la régie de recettes du Centre Municipal de Santé**

**EXPOSE :**

Un vol a eu lieu au Centre Municipal de Santé, entre le 02 et le 17 mai 2016, créant un déficit de 886,36 € dans la régie de recettes.

Conformément à la réglementation, la responsabilité de la régisseuse titulaire, Madame Paola DA SILVA, a été engagée par ordre de versement du 08 août 2016. Madame DA SILVA a présenté une demande en remise gracieuse et en décharge de responsabilité le 14 septembre 2016.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder une remise gracieuse à Madame Paola DA SILVA à hauteur du déficit constaté soit 886,36 €.

**DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité**

-----  
**VILLE D'AUBERVILLIERS**  
-----

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 33

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 15 DECEMBRE 2016**

**L'AN DEUX MILLE SEIZE**, le 15 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 06 décembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, MM. KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme **LE MOINE Sandrine**, M. **KADDOURI Nouredine**, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mmes YONNET Evelyne, KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

Mme CHERET Magali	Représentée par :	M. BEAUDET Pascal
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
Mme TLILI Leïla,	Représenté par :	<b>M. TLILI Mohamed Fathi</b>
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
Mme NEDELEC Soizig	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. SANON Guillaume	Représenté par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	Mme KHELAF Djamila
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. GARNIER Daniel

M. BENKHELOUF Boualem représenté par M. CECCOTTI-RICCI Roland à partir de la question n°231  
M. AIT-BOUALI Omar ayant quitté la séance à partir de la question n°243

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

**Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du contrôle de gestion**

**Finances**

**REF : DAF2016042**

**Signataire : JB**

**OBJET :Remise gracieuse en faveur de la régisseuse de la régie de recettes du Centre Municipal de Santé**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n°2008-228 du 5 mars 2008 relatif à la constatation et à l'apurement des débits des comptables publics et assimilés ;

Vu l'instruction codificatrice n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux régies du secteur public local ;

Vu la délibération n° 133 en date du 14 décembre 1948 créant la régie de recettes du Centre Municipal de Santé ;

Vu la décision municipale en date du 23 novembre 2005 nommant régisseur titulaire de la régie de recettes du centre nautique Madame DA SILVA Paola ;

Vu l'ordre de versement émis le 08 août 2016 par la Ville à l'encontre de Madame DA SILVA Paola ;

Vu la demande de sursis à versement et la demande remise gracieuse formulées par Madame DA SILVA Paola le 14 septembre 2016 ;

Considérant que le déficit est dû à un ou plusieurs cols commis entre le 02 mai et le 17 mai 2016 au Centre Municipal de Santé ;

Considérant que ce déficit constitue un cas de force majeure ;

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ACCORDE** la remise gracieuse à la régisseuse du Centre nautique, Madame DA SILVA Paola, pour un montant de 886,36 €.

**COMBLE** le déficit de la régie de recettes à hauteur de 886,36 euros.

**DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts chapitre 67 « charges exceptionnelles », article 6718 « autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion ».

L'adjointe



Maria MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 16/12/2016

Publié le : 16/12/2016

Certifié exécutoire le : 16/12/2016



L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG